



VILLE DE ROMORANTIN-LANTHENAY
(LOIR ET CHER)

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 27 MARS 2026

Date de la convocation : 23 février 2026

Conseillers en exercice : 33

PRESIDENT : Nicole ROGER, Conseillère Municipale.

ETAIENT PRESENTS : M. De REDON, Mme GIRAUDET, M. BLANCHARD, Mme JARDEL, M. VILLEMONT, Mme FAISANT, M. THEODON, Mme LE BIHAN, M. PUSKULLU, Mme SAVARY, M. GUILLEMOZ, Mme VALY, M. RAVIER, Mme WEISS, Mme LE NAHON, M. ALBERTINI, Mme LEWAZEWSKI, M. GOULET, Mme AMARD, M. KAJSA, M. LUCAS, Mme AUZIER, M. CORBEAU, Mme BRAQUEVILLE, M. LAMBERT, M. LORGEUX, Mme DEGRAIS, M. HARNOIS, Mme ROGER, M. BAUDAT, Mme ESCAMEZ, Conseillers Municipaux.

SECRETAIRE : M. CORBEAU, Conseiller Municipal.

EXCUSÉS : M. NAUDION, Conseiller Municipal, qui donne pouvoir à Mme GIRAUDET,
Mme JEANBLANC, Conseillère Municipale, qui donne pouvoir à M. BLANCHARD.

Après avoir constaté que le quorum est atteint, la séance est ouverte à 17 heures.

DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE - N° 26/03 - 02

Madame ROGER, Conseillère Municipale, Rapporteur, expose au Conseil Municipal :

"En application des articles L 2121-15 et 21 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est procédé à la désignation d'un secrétaire de séance.

Je vous propose de désigner **Monsieur Antoine CORBEAU.**"

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, désigne, à l'unanimité, Monsieur Antoine CORBEAU, Secrétaire de séance.

Le Maire,
Certifie, sous sa responsabilité, le caractère
exécutoire de cet acte transmis au
représentant de l'Etat le

01 AVR. 2026

Mis en ligne sur le site internet le



01 AVR. 2026

Informe que le présent acte peut faire l'objet
d'un recours pour excès de pouvoir devant le
Tribunal Administratif d'Orléans dans un délai
de deux mois à compter de la présente
publication ou notification. Le Tribunal
Administratif peut être saisi par l'application
informatique "Télérecours citoyens"
accessible par le site Internet
<https://www.telerecours.fr>

Pour Copie Conforme,

**Pour le Maire empêché,
l'Adjoint,**

Le secrétaire,

Claude NAUDION



Antoine CORBEAU